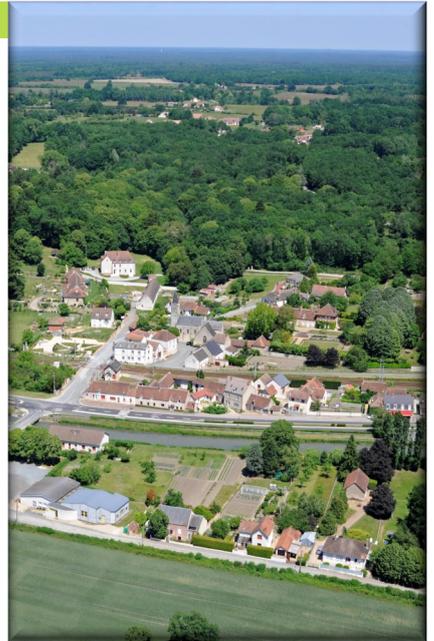


Bulletin municipal Thénioux



Crédit photo couverture: Thierry MARTROU - Cafeine



Dans ce numéro

Le mot du Maire.....	2
Commission travaux.....	3
Commission finances.....	6
Informations municipales...	7 à 17
Du côté des associations....	18 à 29
Numéros d'urgence	30
Etat civil.....	30

Le mot du Maire



2018 a été marqué par la lutte exemplaire des personnels hospitaliers soutenus par la population et les maires du bassin de vie pour défendre l'intégrité du service public indispensable qu'est l'hôpital de Vierzon. Souhaitons qu'en 2019 se réalisent les promesses de l'agence régionale de santé et que les embauches prévues soient effectives !

2018 a aussi été le théâtre de la révolte des gilets jaunes qui réclamaient plus de justice sociale, plus de considération de la part d'un président suffisant et méprisant. Le gouvernement répond en ouvrant des cahiers de doléance. Déjà, en 2005, lors de la révolte des banlieues, le gouvernement de l'époque avait fait de même. Ces cahiers dorment maintenant au fond d'un tiroir dans un ministère !

2018 a également vu le bras de fer entre les élus locaux (association des maires de France) concernant le peu de considération qu'avait l'état pour les collectivités locales et la suppression de la taxe d'habitation. Si cette suppression peut paraître bénéfique pour les particuliers, elle est dangereuse pour les mairies. En effet, on supprime une taxe évolutive et dynamique pour instituer une dotation figée et aléatoire.

Je souhaite qu'en 2019 le gouvernement prenne la mesure du malaise et mène une politique de justice sociale, une politique qui conforte les services publics au lieu de les supprimer petit à petit !

Bonne année à tous.

Le Maire,
Paul PIÉTU

Commission voirie et travaux

Cette année encore de nombreux travaux ont été réalisés sur notre commune:

- Grâce à un fond de concours de la commune et la participation de la communauté de communes les routes de Boisaudran et des Tripaudières ont été en partie rénovées.
- La communauté de communes a fourni trois tables de pique-nique (dont une accessible aux handicapés) le long du canal et devrait en fournir deux autres en 2019. La pose a été assurée par les employés communaux.
- De nouveaux panneaux ont été posés aux entrées de bourg afin de rappeler la limitation à 50 km/h et la limitation du tonnage des poids lourds.
- L'appartement communal situé au-dessus de la mairie a été entièrement rénové.
- Les radiateurs du restaurant scolaire et du logement mairie jugés trop énergivores et en mauvais état ont été remplacés
- La commune a été fleurie
- Les haies ont été élaguées sur l'ensemble du territoire (voirie et chemins)

Pour 2019 plusieurs travaux de grande ampleur sont prévus:

- Le changement de toiture de la mairie
- La réfection du chemin de Fernet, de Fonciant et du parking du foyer rural
- L'achat de gros matériel afin de remplacer le matériel vieillissant (véhicules, épareuse...)
- L'installation d'un pont levis à la Roussellerie (financement communauté de communes)

Il est bon de rappeler aux citoyens qui se plaignent de l'élagage des haies que le code civil (art. 671, 672 et 673) prévoit que les haies privées débordant sur la voie publique doivent être taillées au ras de la clôture et entretenues par leur propriétaire. La commune entretient cependant l'ensemble des haies des chemins et des voiries. L'épareuse est en co-propriété avec la commune de Méry-sur-Cher, ainsi nous n'en n'avons pas l'usage toute l'année et devons concentrer les travaux d'élagage sur une période précise et réduite.

Nous tenons à remercier le travail des employés communaux.

Très bonne année à toutes et à tous.

Pour la commission travaux

Alain SOBLAHOVSKY

Commission voirie et travaux

**Maire adjoint chargé de la
commission :**

M.SOBLAHOVSKY Alain

Membres :

Messieurs CHESNEAU
Marcel, BLANCHET
Fabien, HAELEWYN Cyril,
LOUAT Bruno, LEFEVRE
Audric

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr

Commission travaux

Commission voirie et travaux

Maire adjoint chargé de la commission :

M.SOBLAHOVSY Alain

Membres :

Messieurs CHESNEAU
Marcel, BLANCHET Fa-
bien, HAELEWYN Cyril,
LOUAT Bruno, LEFEVRE
Audric

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr



Trois tables de pique-nique ont été installées le long du canal (fournies par la communauté de communes et mises en place par les employés communaux.)



Fleurissement de la sortie de bourg
par M.David Lorrain, employé communal.

Commission travaux



La réfection de la voirie (chemin des Tripaudières) a pu être réalisée grâce à un financement conjoint de la commune et de la communauté de communes.

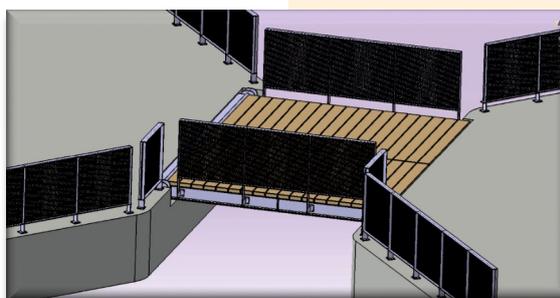


Après le passage de l'épaveuse le long du Cher par M. Pascal Gautrat, employé communal.



Changement des panneaux route de Boisaudran.

La communauté de communes a décidé de transformer le pont de la Roussellerie en pont-levis pour favoriser la navigation jusqu'à l'écluse de Launay. Les travaux qui débuteront en janvier, seront terminés en avril 2019.



Commission finances

Maire adjoint chargée de la commission :

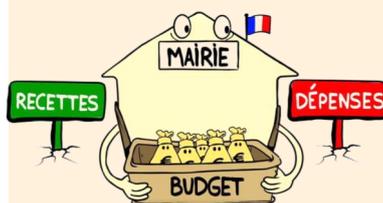
Mme PIÉTU Delphine

Membres :

Mme BLANCHARD Sophie,
Messieurs GAUTRAT Gilles,
CHESNEAU Marcel,
BLANCHET Fabien,
SOBLAHOVSKY Alain

Contact:

 mairie.thenioux@orange.fr



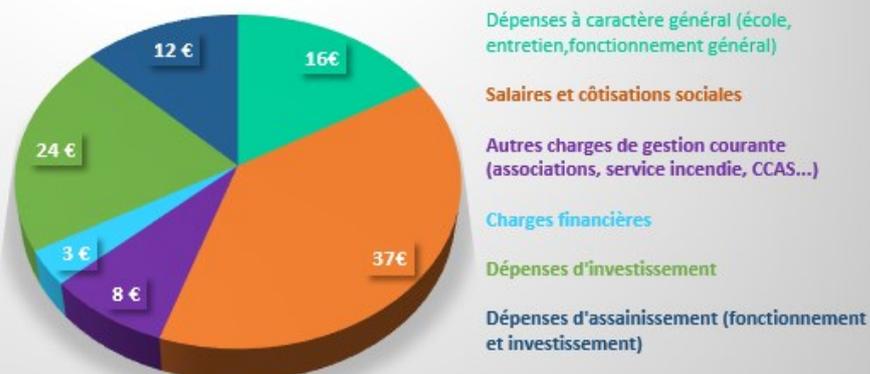
Nous rappelons aux associations qu'elles peuvent faire une demande de subvention (formulaire en mairie) afin que nous les accompagnions sur des projets précis.

Commission finances

La commission finances se réunit régulièrement afin de faire le point sur le budget. Elle étudie les demandes de subvention déposées par les associations et élabore le budget en fonction des propositions d'investissement du conseil municipal. Nous avons choisi cette année de vous présenter les dépenses de la commune .

Avec 100 € que fait la commune ?

(tous budgets confondus)



La maîtrise de nos dépenses va nous permettre en 2019 d'investir dans du matériel roulant afin de remplacer la voiture et le tracteur mais aussi d'engager des travaux importants sur la toiture de la mairie notamment. Nous avons également déposé un dossier auprès de l'Etat (dans le cadre du projet écoles numériques innovantes et ruralité) afin d'équiper la classe de cycle 3 d'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI) et de remplacer quelques ordinateurs obsolètes.

Nous travaillons en collaboration étroite avec la communauté de communes qui nous accompagne dans nos projets. Pour 2019, nous espérons que l'Etat saura donner aux communes les moyens dont elles ont besoin pour gérer au mieux les projets communaux.

Au-delà de l'exercice comptable, c'est une question de fond qui est posée aujourd'hui : en réduisant les dotations aux communes, celles-ci voient leurs marges de manœuvre fortement diminuées. Il leur est de plus en plus difficile d'investir et de mener à bien les choix des conseils municipaux.

Nous nous efforcerons cependant de mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur pour le bien-être de chacun.

Nous vous souhaitons une excellente année 2019.

Pour la commission finances
Delphine PIÉTU

INFORMATIONS MUNICIPALES

L'école, le restaurant scolaire et l'accueil avant et après la classe

Heures d'ouverture de l'école:

8h20-11h30 et 13h-16h

Accueil avant et après la classe: 7h30 - 8h20 et 16h -18h

Activités périscolaires: lundi et vendredi 16h00 -17h00

L'école...

Contact:

Ecole Primaire Publique

51 route de Tours

18100 THÉNIOUX

☎ 02 48 52 02 39

✉ ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

En septembre 2018, le fonctionnement de l'école est repassé à 4 jours par semaine. Les horaires ont été modifiés. Cependant, le conseil municipal a décidé de reconduire les activités périscolaires deux fois par semaine et supportera donc le coût de ces activités sans aides de l'Etat. (les activités sont assurées par la communauté de communes (pôle rural) puis facturées à la mairie) Ces activités sont gratuites pour les familles.

Prix des repas au restaurant scolaire:

- Prix d'un repas pour un enfant : 2.65 €
- Prix d'un repas pour deux enfants de la même famille: 2.60€
- Prix d'un repas pour trois enfants (ou plus) de la même famille: 2.55 €

Les prix sont révisables chaque année.

Prix de l'accueil avant et après la classe:

Quotient familial (CAF) inférieur à 335

Prix matin: 1.15 €

Prix soir: 1.65 € avec goûter

Prix journée: 2.35 €

Quotient familial (CAF) compris entre 335 et 581

Prix matin: 1.20 €

Prix soir: 1.70 € avec goûter

Prix journée: 2.40 €

Quotient familial (CAF) supérieur à 581

Prix matin: 1.25 €

Prix soir: 1.75 € avec goûter

Prix journée: 2.45 €

Le restaurant scolaire

Deux services sont organisés chaque jour :

- 11h30 déjeuner de la classe de maternelle
- 12h10 déjeuner des classes de primaire

☎ 02 48 51 49 98

L'accueil avant et après la classe

Horaires d'ouverture:

7h30-8h20 et 16h-18h00

Aucune inscription n'est nécessaire il suffit de prévenir les enseignants le matin.





2, rue Blanche Baron
18100 Vierzon

☎ 02 48 71 35 78
Fax : 02 48 71 71 31

Du lundi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h30.



[www.facebook.com/
CDCVierzonSologneBerry](http://www.facebook.com/CDCVierzonSologneBerry)



INFORMATIONS MUNICIPALES

La Communauté de communes Vierzon Sologne Berry en quelques explications...

Le territoire:

La communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry est née le 1er janvier 2013 suite à la fusion de la communauté de communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières et de la communauté de communes des Vallées Vertes du Cher Ouest.

Jusqu'au 31 décembre 2018 elle comprenait 10 communes :



Au premier janvier 2019, la commune de Foëcy quitte la Communauté de Communes Cœur de Berry pour intégrer notre communauté de communes. Des représentants du conseil municipal de Foëcy seront élus au sein du conseil communautaire le 22 janvier prochain.

Les compétences:

La Communauté de Communes intervient notamment sur les compétences suivantes : développement économique, PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat), gestion des déchets ménagers, tourisme, voirie rurale, éclairage public, Canal de Berry, petite enfance rurale.

Le conseil communautaire:

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry.

Son rôle est similaire à celui du conseil municipal, mais à l'échelle de l'intercommunalité.

Il est composé de 46 élus titulaires (jusqu'au 22 janvier 2019) issus des Conseils municipaux des communes membres. Les délégués de chaque commune sont élus par les Conseils Municipaux. Le Conseil Communautaire élit un Président qui a pour mission de gérer les dossiers de la collectivité en partenariats avec ses vice-présidents et les élus communautaires.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Bureau communautaire:

Le Bureau est composé de 14 membres : le Président, les 9 neufs Vices-Présidents et 4 conseillers communautaires afin que chacune des communes soit représentée par un élu.

Il a des délégations de compétences du Conseil communautaire et statue sur les sujets liés à ces compétences déléguées. Il donne des avis consultatifs sur les projets de délibérations soumis au Conseil communautaire en complément des commissions de travail.

Les membres du bureau sont : **F.Dumon, JM.Duguet, JP.Charles, S.Segret-Descroix, M.Crini, R.Ait-Slimane, F.Montigny, P.Piéту, A.Lebanchu, JM.Petit, V.Faucheux, H.Letourneau, A.Pailleret**

Les Commissions:

Il existe 6 commissions qui se réunissent régulièrement pour préparer les dossiers qui seront ensuite présentés au conseil communautaire

- Economie, Insertion, Formation
 - Personnel, Mutualisation des services, Relations avec les collectivités
 - Petite Enfance, Enfance, Jeunesse
 - Environnement, Aménagement du territoire, Spanc, Canal de Berry, Habitat
 - Voirie, Bâtiments culturels et sportifs, Eclairage public
- Communication, Congrès Recherche et Innovation, Tourisme

Pour Thénieux,

les conseillers

communautaires sont:

- M. Piéту Paul (vice president)
- Mme Piéту Delphine
- M.Soblahovsky Alain

(jusqu'au 22 janvier 2019)

Pour tout savoir sur la communauté de communes
www.cc-vierzon.fr

Délégations des vice-présidents (jusqu'au 22 janvier 2019)

JM.DUGUET : Vice Président en charge du développement économique et développement des entreprises, zones d'activités, pépinières et hôtels d'entreprises, politique du commerce

JP.CHARLES : Vice Président en charge des affaires relevant du personnel, mutualisation des services, relations avec les collectivités, habitat social et gens du voyage

S.SEGRET : Vice Présidente en charge des affaires relevant de la petite enfance, enfance et jeunesse

S.CRINI : Vice Président en charge des affaires relevant de l'insertion et de la formation

F.MONTIGNY : Vice Présidente en charge des affaires relevant de la communication et de la recherche

R.AIT SLIMANE : Vice Président en charge des affaires relevant du congrès et du tourisme, du Canal de Berry et de l'urbanisme

H.NIEUL : Vice Présidente en charge du numérique, DDmarche et PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

P.PIETU : Vice Président en charge des affaires relevant de l'environnement, du SPANC (Service public d'Assainissement Non Collectif) et GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

A.LEBRANCHU : Vice Président en charge des affaires relevant des bâtiments sportifs et culturels, de l'éclairage public, infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides, de la voirie



INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des jours fériés 2019 PÔLE RURAL*

* (Dampierre en Graçay/Genouilly/Graçay/Nohant en Graçay/Saint Georges sur la Prée/Saint Hilaire de Court/Saint Oustrille/Méry sur Cher/Thénioux) :

Lors d'un jour férié, la collecte est reportée automatiquement au jeudi.



- Mardi 1^{er} Janvier 2019 (Jour de l'An) >> Saint Hilaire de Court/Saint Georges sur la Prée : **jeudi 3 janvier**
- Lundi 22 avril (Lundi de Pâques) >> Dampierre en Graçay/Genouilly : **jeudi 25 avril**
- Mercredi 01 mai >> Méry sur Cher/Thénioux : **jeudi 02 mai**
- Mercredi 08 mai >> Méry sur Cher/Thénioux : **jeudi 09 mai**
- Jeudi 30 mai (Ascension) : **Pas de collecte les jeudis**
- Lundi 10 juin (Lundi de Pentecôte) >> Dampierre en Graçay/Genouilly : **jeudi 13 juin**
- Jeudi 15 août >> **Pas de collecte les jeudis**
- Vendredi 01 novembre (Toussaint) >> Graçay/Nohant en Graçay/Saint Oustrille : **Jeudi 31 octobre**
- Lundi 11 novembre (Morts pour la France) >> Dampierre en Graçay/Genouilly : **Jeudi 14 novembre**
- Mardi 25 décembre (Noël) >> Méry sur Cher/Thénioux : **jeudi 26 décembre**

Ambassadeurs du Tri • Tél : 02 48 71 92 27 • www.cc-vierzon.fr



Calendrier de vos collectes 2019

Merci de sortir votre conteneur la veille au soir

DAMPIERRE-EN-GRAÇAY • GENOUILLY SAINT-HILAIRE-DE-COURT • SAINT-GEORGES-SUR-LA-PRÉE MÉRY-SUR-CHE • THÉNIOUX NOHANT-EN-GRAÇAY • GRAÇAY • SAINT-OUTRILLE FÉRIÉ (report le Jeudi)

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 ^{er} FÉRIÉ 01	1 ^{er} V	1 ^{er} V	1 ^{er} L 14	1 ^{er} FÉRIÉ	1 ^{er} S	1 ^{er} L 27	1 ^{er} J	1 ^{er} D	1 ^{er} M 40	1 ^{er} FÉRIÉ	1 ^{er} D
2 ^e M	2 ^e S	2 ^e S	2 ^e M	2 ^e J	2 ^e D	2 ^e M	2 ^e V	2 ^e L 36	2 ^e M	2 ^e S	2 ^e L 49
3 ^e J	3 ^e D	3 ^e D	3 ^e M	3 ^e V	3 ^e L 23	3 ^e M	3 ^e S	3 ^e M	3 ^e J	3 ^e D	3 ^e M
4 ^e V	4 ^e L 06	4 ^e L 10	4 ^e J	4 ^e S	4 ^e M	4 ^e J	4 ^e D	4 ^e M	4 ^e V	4 ^e L 45	4 ^e M
5 ^e S	5 ^e M	5 ^e M	5 ^e V	5 ^e D	5 ^e M	5 ^e V	5 ^e L 32	5 ^e J	5 ^e S	5 ^e M	5 ^e J
6 ^e D	6 ^e M	6 ^e M	6 ^e S	6 ^e L 19	6 ^e J	6 ^e S	6 ^e M	6 ^e V	6 ^e D	6 ^e M	6 ^e V
7 ^e L 02	7 ^e J	7 ^e J	7 ^e D	7 ^e M	7 ^e V	7 ^e D	7 ^e M	7 ^e S	7 ^e L 41	7 ^e J	7 ^e S
8 ^e M	8 ^e V	8 ^e V	8 ^e L 15	8 ^e FÉRIÉ	8 ^e S	8 ^e L 28	8 ^e J	8 ^e D	8 ^e M	8 ^e V	8 ^e D
9 ^e M	9 ^e S	9 ^e S	9 ^e M	9 ^e J	9 ^e D	9 ^e M	9 ^e V	9 ^e L 37	9 ^e M	9 ^e S	9 ^e L 50
10 ^e J	10 ^e D	10 ^e D	10 ^e M	10 ^e V	10 ^e L FÉRIÉ 24	10 ^e M	10 ^e S	10 ^e M	10 ^e J	10 ^e D	10 ^e M
11 ^e V	11 ^e L 07	11 ^e L 11	11 ^e J	11 ^e S	11 ^e M	11 ^e J	11 ^e D	11 ^e M	11 ^e V	11 ^e FÉRIÉ 46	11 ^e M
12 ^e S	12 ^e M	12 ^e M	12 ^e V	12 ^e D	12 ^e M	12 ^e V	12 ^e L 33	12 ^e J	12 ^e S	12 ^e M	12 ^e J
13 ^e D	13 ^e M	13 ^e M	13 ^e S	13 ^e L 20	13 ^e J	13 ^e S	13 ^e M	13 ^e V 33	13 ^e D	13 ^e M	13 ^e V
14 ^e L 03	14 ^e J	14 ^e J	14 ^e D	14 ^e M	14 ^e V	14 ^e L FÉRIÉ	14 ^e M	14 ^e S	14 ^e L 42	14 ^e J	14 ^e S
15 ^e M	15 ^e V	15 ^e V	15 ^e L 16	15 ^e M	15 ^e S	15 ^e L 29	15 ^e FÉRIÉ	15 ^e D	15 ^e M	15 ^e V	15 ^e D
16 ^e M	16 ^e S	16 ^e S	16 ^e M	16 ^e J	16 ^e D	16 ^e M	16 ^e V	16 ^e L 38	16 ^e M	16 ^e S	16 ^e L 51
17 ^e J	17 ^e D	17 ^e D	17 ^e M	17 ^e V	17 ^e L 25	17 ^e M	17 ^e S	17 ^e M	17 ^e J	17 ^e D	17 ^e M
18 ^e V	18 ^e L 08	18 ^e L 12	18 ^e J	18 ^e S	18 ^e M	18 ^e J	18 ^e D	18 ^e M	18 ^e V	18 ^e L 47	18 ^e M
19 ^e S	19 ^e M	19 ^e M	19 ^e V	19 ^e D	19 ^e M	19 ^e V	19 ^e L 34	19 ^e J	19 ^e S	19 ^e M	19 ^e J
20 ^e D	20 ^e M	20 ^e M	20 ^e S	20 ^e L 21	20 ^e J	20 ^e S	20 ^e M	20 ^e V	20 ^e D	20 ^e M	20 ^e V
21 ^e L 04	21 ^e J	21 ^e J	21 ^e D	21 ^e M	21 ^e V	21 ^e D	21 ^e M	21 ^e S	21 ^e L 43	21 ^e J	21 ^e S
22 ^e M	22 ^e V	22 ^e V	22 ^e FÉRIÉ 17	22 ^e M	22 ^e S	22 ^e L 30	22 ^e J	22 ^e D	22 ^e M	22 ^e V	22 ^e D
23 ^e M	23 ^e S	23 ^e S	23 ^e M	23 ^e J	23 ^e D	23 ^e M	23 ^e V	23 ^e L 39	23 ^e M	23 ^e S	23 ^e L 52
24 ^e J	24 ^e D	24 ^e D	24 ^e M	24 ^e V	24 ^e L 26	24 ^e M	24 ^e S	24 ^e M	24 ^e J	24 ^e D	24 ^e M
25 ^e V	25 ^e L 09	25 ^e L 13	25 ^e J	25 ^e S	25 ^e M	25 ^e J	25 ^e D	25 ^e M	25 ^e V	25 ^e L 48	25 ^e FÉRIÉ
26 ^e S	26 ^e M	26 ^e M	26 ^e V	26 ^e D	26 ^e M	26 ^e V	26 ^e L 35	26 ^e J	26 ^e S	26 ^e M	26 ^e J
27 ^e D	27 ^e M	27 ^e M	27 ^e S	27 ^e L 22	27 ^e J	27 ^e S	27 ^e M	27 ^e V	27 ^e D	27 ^e M	27 ^e V
28 ^e L 05	28 ^e J	28 ^e J	28 ^e D	28 ^e M	28 ^e V	28 ^e D	28 ^e M	28 ^e S	28 ^e L 44	28 ^e J	28 ^e S
29 ^e M	29 ^e V	29 ^e V	29 ^e L 18	29 ^e M	29 ^e S	29 ^e L 31	29 ^e J	29 ^e D	29 ^e M	29 ^e V	29 ^e D
30 ^e M	30 ^e S	30 ^e S	30 ^e M	30 ^e J	30 ^e D	30 ^e M	30 ^e V	30 ^e L	30 ^e M	30 ^e S	30 ^e L
31 ^e J	31 ^e D	31 ^e D	31 ^e V	31 ^e V	31 ^e V	31 ^e M	31 ^e S	31 ^e M	31 ^e J	31 ^e M	31 ^e M

Ambassadeurs du Tri • Tél : 02 48 71 92 27 • www.cc-vierzon.fr



Les fêtes de fin d'années sont gourmandes ... en déchets pensez à l'environnement: triez!

INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des vacances scolaires



Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans- Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Reprise des cours : vendredi 31 août 2018		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 3 septembre 2018		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 16 février 2019 Reprise des cours : lundi 4 mars 2019	Fin des cours : samedi 9 février 2019 Reprise des cours : lundi 25 février 2019	Fin des cours : samedi 23 février 2019 Reprise des cours : lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 13 avril 2019 Reprise des cours : lundi 29 avril 2019	Fin des cours : samedi 6 avril 2019 Reprise des cours : mardi 23 avril 2019	Fin des cours : samedi 20 avril 2019 Reprise des cours : lundi 6 mai 2019
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019		

Thénioux est en zone B

Cette année, toutes les personnes ayant connu 1954 sont conviées au repas annuel offert par le CCAS

A retenir...

Le Maire, le Conseil Municipal, les bénévoles du Comité Communal d'Action Sociale invitent tous les habitants qui ont connu l'année 1954 au repas annuel qui aura lieu le samedi 16 mars 2019 à 12 heures 30 au foyer rural.

Le samedi 25 mai 2019, le Comité Communal d'Action Sociale offrira à tous les habitants un apéritif au foyer rural pour célébrer la fête des mères.

La Municipalité, le CRAC, la FNACA et les Anciens Combattants vous convient aux cérémonies commémoratives des :

- 19 mars 1962
- 8 mai 1945
- 11 novembre 1918

Place de la mairie (monument aux morts).
À 10h45

Le centre de loisirs de la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry (pôle rural)

Renseignements et inscriptions :

Communauté de Communes
Vierzon Sologne Berry
Service Enfance et Jeunesse
37, rue du haut bourg
18310 Genouilly

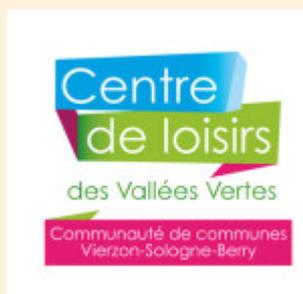
☎ 02 48 52 96 41

Fax : 02 48 52 96 42

✉ centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Retrouvez tous les renseignements que vous cherchez (horaires des navettes, tarifs, activités durant les vacances...) sur le site de la communauté de communes:

<http://www.cc-vierzon.fr/enfance-jeunesse/centre-de-loisirs-de-vallees-vertes/>



INFORMATIONS MUNICIPALES



Le service Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry organise diverses activités pour les enfants et les jeunes tout au long de l'année.

LE CENTRE DE LOISIRS a accueilli cette année plus de 180 enfants, entre les mercredis, les petites et les grandes vacances. Ils ont participé à différentes activités :

Les Mercredis : jardinage, cuisine, activités manuelles, jeux de société, bricolage, couture, sortie au marché de Noël de Vierzon, rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Graçay, ...

Petites Vacances : sortie au parc Astérix, semaines à thèmes, bowling, défilé d'Halloween, participation au carnaval intercommunal, cinéma, Laser Game, Défiland, et divers sports (Kin Ball, Ultimate, Tchoukball, tennis, football, ...)

Grandes Vacances : les camps équitation, un camp sports et nature, un camp 14-17 ans sur la côte atlantique, une semaine sportive pour les préados, un spectacle des enfants et des animateurs du centre, des sorties hebdomadaires à la piscine de Graçay et diverses activités proposées par l'équipe d'animation, du sport : tir à l'arc, handball, tennis de table, des semaines à thèmes (l'art et l'histoire, les jeux d'antan, les robinsons, ...)

SÉJOUR AUX SPORTS D'HIVER 2019 (Dès la 6^e jusqu'à 17 ans)

Le séjour aux sports d'hiver aura lieu du 11 au 15 février 2019 dans le massif central, au Lioran (Super-Lioran). **23 jeunes** profiteront de ce séjour, pour la somme de 165,00 € (*Acompte de 60,00 € à l'inscription*)

Présentation du séjour et préinscriptions :
Vendredi 7 décembre 2018 à 19h00
Au centre de loisirs, à Genouilly

*Possibilité de faire du snowboard (à préciser lors de l'inscription). **Minimum 8 jeunes.***



INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ESPACE JEUNES est ouvert aux jeunes dès la 6^e jusqu'à 17 ans (moyennant une adhésion annuelle de 20€). Il est ouvert tous les mercredis de 16h00 à 18h00 et les tous vendredis de 18h30 à 20h30. Plus de 50 jeunes sont inscrits et le fréquentent régulièrement à tour de rôle.

Depuis le 6 novembre, le service met en place un « *accueil jeunes itinérant* » les mardis soirs, pendant une heure (de 17h30 à 18h30). Cet accueil fonctionnera par période :

Du 6 novembre au 18 décembre 2018 : Méry sur Cher (salle associative)

Du 8 janvier au 5 février 2019 : St Georges sur la Prée (salles associatives)

Du 26 février au 2 avril 2019 : St Hilaire de Court (salle de l'école)

Actions réalisées en 2018 : séjour au ski, séjour été, sorties au par Astérix, après-midi sportif, journée sportive au gymnase, participation au carnaval (maquillage), sorties Bowling – laser game, soirées à thème, sortie cinéma, tournoi de Mōlkky (jeunes / équipe d'animation).



A venir en fin d'année : Marché de Noël de Vierzon, bowling et jeux en fête le 19 décembre. Soirée conviviale autour d'un repas partagé le vendredi 21 décembre pour les jeunes adhérents de « l'espace jeunes ».

Contacts

Service enfance et jeunesse

02 48 52 96 41

www.cc-vierzon.fr

Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr

Facebook : [mathieuespacejeunes](#) et [nicolasespacejeunes](#)

Service enfance
et jeunesse
02 48 52 96 41
[Centre-loisirs-pr@cc-
vierzon.fr](mailto:Centre-loisirs-pr@cc-vierzon.fr)

Facebook:

[mathieuespacejeunes](#)
et
[nicolasespacejeunes](#)

INFORMATIONS MUNICIPALES

Messages de la préfecture du Cher



RÉAGIR EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR

Qu'est-ce qu'une crise de sécurité civile ?

- elle menace un nombre élevé de personnes ;
- elle survient de manière imprévisible ou rapidement ;
- elle nécessite le concours actif de la population.

Exemples : inondation importante ; accident dans une usine SEVESO ; carambolage d'ampleur ; incident nucléaire ; attaque terroriste etc

Suivre l'évolution de la situation :



La préfecture du Cher sur Facebook et Twitter



France Bleu Berry (103,2 Mhz)



France Télévision ou France Info

Adopter les bons comportements



Mettez-vous en sécurité
Rejoignez sans délai un bâtiment



Restez en sécurité
N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale
Evitez de saturer les réseaux



PRÉFÈTE DU CHER



VOTRE SÉCURITÉ : LES BONS RÉFLEXES

Connaître les risques (naturels, technologiques etc) auxquels votre commune est exposée, en consultant :



Site internet GéoRisques : georisques.gouv.fr



Site internet de la préfecture : www.cher.gouv.fr
(rubrique « politiques publiques » / « risques »)



En mairie : le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs)

Suivre l'évolution de la situation :



La préfecture du Cher sur Facebook et Twitter

Connaître les numéros d'urgence :



Lors de votre appel, pensez aux 3 points suivants :

1. Je suis : s'identifier et se localiser
2. Je vois : décrire la nature de l'évènement
3. Je fais : lister les premières actions entreprises

Dates à retenir:
(foyer rural le matin)

- 5 mars 2019
- 30 avril 2019
- 18 juin 2019
- 8 octobre 2019
- 17 décembre 2019



La Maison de l'Oasis



La **Maison de l'Oasis** se déplace à Thénieux au foyer rural pour des moments:

- de rencontre pour tous les enfants, de la naissance à 6 ans, accompagnés d'un adulte familial (parent, grands-parents, assistante maternelle...). Les futurs parents sont les bienvenus.
- En accès libre, sans inscription préalable, gratuit et confidentiel. Des professionnelles de la petite enfance et de la famille sont présentes pendant ces temps de rencontre.

Itinérance financée par la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry

INFORMATIONS MUNICIPALES

Mes démarches pour...

Pour toute demande de passeport ou de carte d'identité

Mairie de Vierzon :

☎ 02 48 52 65 00

La carte nationale d'identité (CNI) et les passeports:

Depuis mars 2017, la procédure de délivrance des CNI a été simplifiée et traitée selon les modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. Les usagers doivent désormais se rendre dans une des communes équipées d'une station de recueil de passeports, communes dont Vierzon fait partie.

Cette simplification a généré une augmentation importante du nombre de dossiers de CNI enregistrés par la ville de Vierzon (+ 35 % en moyenne).

Afin de gérer au mieux cette augmentation et limiter le temps d'attente des usagers, la mairie de Vierzon travaille sur rendez-vous.

Pour toute demande vous devez dorénavant vous adresser à la mairie de Vierzon au 02 48 52 65 00 n'hésitez pas à les appeler pour être renseigné des pièces à fournir en fonction de votre situation.



Toutes vos démarches administratives sont en ligne

www.cher.gouv.fr rubrique : Mes démarches en un clic

www.demarches.interieur.gouv.fr

www.service-public.gouv.fr

Liens utiles

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>: démarches liées au certificat d'immatriculation (duplicata, déclaration de cession, changement d'adresse, changement de titulaire).

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> : démarches liées au permis de conduire (inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie), demande du premier titre après réussite à l'examen (primata) ou à la formation (**AM**), demande de titre après réussite suite à annulation ou invalidation, demande de titre suite à une suspension de permis, demande de fabrication d'un nouveau permis dans les cas de réussite à l'examen du permis de conduire (nouvelle catégorie), perte ou vol du permis, détérioration du permis, fin de validité du permis dont le renouvellement nécessite un avis médical, expiration de la durée de validité, changement d'état civil, conversion de brevet militaire, validation de titre ou diplôme professionnel, formation (B96, code 78).

www.timbres.impots.gouv.fr

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>: liste des professionnels habilités



INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La loi a imposé aux communes de créer un service public d'assainissement non collectif (SPANC), organisme qui est chargé :

- d'établir le diagnostic des installations d'assainissement non collectif sur le territoire
- d'effectuer les contrôles périodiques des installations existantes
- de vérifier la conformité des installations d'assainissement non conforme lors d'une construction neuve ou lors d'une réhabilitation d'une installation non conforme.

Pour financer ce service, le syndicat d'eau qui gère le SPANC a institué une redevance de 22 € par an et par habitation, redevance qui permet d'effectuer les contrôles et de couvrir les frais de gestion du service.

Pour ceux qui le désirent, le SPANC peut aussi assurer le service d'entretien (vidange périodique). Les adhérents de cette option paient 75 € par an (22 € de base + 53 € d'entretien).

Pour tout renseignement, adressez-vous à la mairie.

**Le Maire,
Paul PIETU**

En plus des spécialités chimiques la société Bernardy (groupe Isaltis) produit des sels minéraux et autres ingrédients dans le domaine de la nutrition, de la pharmacie ou de la cosmétique.



La société Bernardy, en accord avec la mairie a ouvert les portes de ses productions au public lors d'une présentation de ses activités au foyer rural. Une centaine de Thanalogiens ont donc découvert cette usine qui emploie plus de 70 personnes. (photos Berry Républicain)



INFORMATIONS MUNICIPALES

L'ADMR recrute...

Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne



Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Toilette, repas, habillement...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

Pour vous aider...

- L'association d'aide et de service à domicile FACILAVIE peut vous accompagner au domicile et vous aider au quotidien.

N'hésitez pas à les contacter.

☎ 02 48 23 06 77

- L'EHPAD Georges DAUDU de Châtres sur Cher organise un portage de repas à domicile. Pour tout renseignement:

EHPAD Georges DAUDU

Chemin des Varennes

41320 Châtres sur Cher

☎ 02 54 98 16 16



Le CRAC

Présidente:

Mme HUGUET Sylvie

☎ 06 64 76 26 96

✉ sylvie.thenioux@orange.fr

Vice -Présidente :

Mme PIETU Delphine

Secrétaire :

Mme PORTE Raymonde

Secrétaire adjointe :

Mme LAURENT Christiane

Trésorière : Mme FORICHON

Michèle

Trésorier adjoint :

M. GAUTRAT Gilles

Prix artisanal:

M. Gilles Maquaire de Vierzon maquettiste, il remet en valeurs des lieux embléma-



tiques disparus de Vierzon.

Prix d'encouragement du CRAC:

Alexis Foiding Veillat 4 ans pour sa 1^{ère} aquarelle.

Prix du public:

Mme Dominique Thème de Trouy.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Le CRAC

Le C.R.A.C. poursuit son but : favoriser les animations de loisirs et de culture dans la commune.

Je remercie toutes les personnes, qui ayant l'envie de faire vivre le village s'activent afin que subsistent les manifestations prévues.

7^{ème} carnaval



Les enfants de l'école ont eu le plaisir de revêtir leurs plus beaux déguisements pour défiler dans les rues du village et sonner aux portes. Ce sont des kilos de friandises qui leur ont été offerts et qu'ils ont

pu partager en dégustant des gâteaux en arrivant au Foyer Rural. Merci à toutes les personnes qui ont offert les bonbons et les gâteaux.

3^{ème} brocante

La brocante s'est déroulée sous un soleil bien présent, une trentaine d'exposants sont venus s'installer sur la place et dans la salle du Foyer Rural. A midi nous avons dégusté les saucisses merguez et boudin noir de Jérôme Ferrenbaker de Thénioux. Visiteurs et exposants ont été ravis de cette journée.

19^{ème} Salon Amat'Arts

Ce salon est un lieu d'échanges entre artistes locaux et régionaux qui contribue à ouvrir le regard des visiteurs sur l'œuvre d'art.

Christine CRETAL était notre invitée d'honneur, céramiste passionnée avec le raku, une technique ancestrale de cuisson japonaise. Afin de sensibiliser le public Christine Cretal a façonné ses céramiques durant les heures de visite.

Une vingtaine d'artistes amateurs en peinture et artisanat ainsi que notre atelier fil en aiguille nous ont fait le plaisir d'exposer.

Lors du vernissage nous remercions la participation de la Cie Des Bois Audran qui nous a présenté un orgue de Barbarie ainsi que leur limonaire



La journée de la fête nationale

La soirée a débuté avec l'apéritif républicain offert par la municipalité, suivi d'un repas champêtre organisé par l'Auberge de la Coquelle.

Les enfants et parents ont reçu des lampions pour effectuer la retraite aux flambeaux. Nos artificiers ont été déçus, un problème technique est survenu sur le feu d'artifice et il n'a pas pu être tiré normalement. La soirée s'est terminée sur la piste de danse où jeunes et aînés ont encore bien dansé une bonne partie de la nuit au son de la musique du DJ GIGI.

Thanalogies

Nous avons fini notre année avec un repas /spectacle le 17 novembre avec plus de 100 spectateurs.

Je remercie les responsables des associations d'avoir pu réunir leurs membres pour venir passer une soirée conviviale avec La Bouinotte.

Merci également à Gilles notre cuisinier !

1^{ère} partie: Léandre Boizeau et Guy Boistard nous ont livré des portraits tendres et pleins d'humour des personnages de leur enfance.

2^{ème} partie: Le musée des ronchons, une comédie rurale où le maire d'un village berrichon cherche à sauver l'essentiel : la culture. Il créera un musée vivant où évoluent librement trois autochtones qui donneront du fil à retordre aux officiels

Cette soirée s'est révélée divertissante, le public a été très satisfait.

Nous remercions le magasin UTILE de Châtres sur Cher de nous avoir prêté les 5 caddies pour le spectacle.



Calendrier des manifestations du CRAC

- **Samedi 30 mars 2019:** Carnaval
- **Mardi 19 mars 2019:** Cérémonie commémorative (avec la mairie)
- **Dimanche 7 avril 2019:** Brocante
- **Mercredi 8 mai 2019:** Cérémonie commémorative (avec la mairie)
- **Du 8 au 10 juin 2019:** Salon Amat'arts
- **Samedi 13 juillet 2019:** Fête Nationale (avec la mairie)
- **Lundi 11 novembre 2019:** Cérémonie commémorative (avec la mairie)
- **15, 16 et 17 novembre 2019:** Thanalogies

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Le restaurant scolaire

La mairie gère le personnel et les bâtiments alors que l'association s'occupe de la composition des menus (qui tournent sur huit semaines) de la facturation au famille et des achats. Dans la mesure du possible les produits en circuit court sont privilégiés ainsi la viande est quelques fois achetée chez M. Haelewyn de Thénioux qui propose en plus une viande certifiée bio. Les produits bio sont privilégiés autant que possible.

Les repas sont préparés sur place par Mme Nelly DEMAJEAN, cuisinière. Elle est aidée par Mme Ginette DOUARD (service et vaisselle) mais aussi par Mme Christina KNECHT (service uniquement).

Les enseignants déjeunent avec les enfants et assurent la surveillance des repas et de la pause après déjeuner.

L'assemblée générale aura lieu en février 2019.

Le restaurant scolaire

Présidente:

Mme ANTONI Déborah

Vice président:

M. HAELEWYN Jérôme

Trésorière:

Mme FORICHON Michelle

Trésorier adjoint:

M. RIOU Julien

Secrétaire:

Mme PIETU Delphine

Secrétaire adjoint:

M. CHESNEAU Marcel

Contact:

ec-thenioux@ac-orleans-tours.fr

CRAC : club de fils en aiguilles

Venez nous rejoindre dans un cadre chaleureux et sympathique! Au programme: dentelle au fuseau et broderie.

Que vous soyez expérimenté(e) ou débutant(e) venez partager notre passion!

*Rendez-vous tous les jeudis de 14 heures à 20 heures
salle du CRAC (PN 148)*

Ensemble vocal Thanalogien

Le chant des champs

Nous vous invitons à partager chaque lundi de 14h30 à 16h30 au foyer rural de Thénioux le bonheur de chanter ensemble les succès connus de la chanson française, ceci sous la houlette de notre chef de cœur Dominique Guillon. Point n'est besoin de connaître la musique ou d'avoir des références vocales pour venir goûter, chaque semaine, deux heures d'évasion et de convivialité!

Contactez nous:

- Michelle Forichon au 02 48 71 34 74
- Arlette Brault au 02 48 52 01 61

La cotisation est de 6€ par mois et par personne.

Contact:

Mme COILLARD Brigitte

coillardbrigitte@hotmail.fr



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Les Amis de l'École

Les Amis de l'école

Présidente:

Mme BOURSET Emmanuelle

Vice présidente:

Mme LACROIX Charène

Trésorier:

M. GIRARDEAU Gérald

Trésorier adjoint chargé de la gestion de l'accueil avant et après la classe:

M. BOURSET Fabien

Secrétaire:

Mme PIETU Delphine

Contact:

✉ manue.fabien@hotmail.fr

L'association des Amis de l'école organise des manifestations dont les bénéfiques permettent d'organiser des activités pour les enfants de l'école. Ainsi, tout au long de l'année pendant ou hors du temps scolaire les élèves vont au cinéma, voir des spectacles font des sorties sportives et culturelles. L'association a des relations privilégiées avec le Père Noël qui apporte chaque année des cadeaux et offre un spectacle aux petits et aux grands.

Cette année les élèves profiteront d'un séjour en Bourgogne, à Péronne. Ils découvriront l'accrobranche, la roche de Solutré et son musée préhistorique, des activités nature et environnement ... et surtout plein de souvenirs et de choses à découvrir. Ce séjour va coûter un peu plus de 16 000 euros pour les 51 élèves participant et seulement 110 euros (par enfant) à la charge des familles. Nous allons solliciter le Conseil Départemental, la Communauté de Communes et divers organismes mais resteront à la charge de l'association 10 000 euros ! Nous comptons sur vous pour faire bon accueil à nos divers manifestations (vente de calendriers, de chocolats...) afin de ne pas rogner sur les autres sorties.

C'est grâce à la volonté et à l'investissement de quelques bénévoles, pour la plupart en activité et des enseignants, que cette association existe.

Même si vous avez peu de temps, que vous soyez parents, grands-parents ou autre n'hésitez pas à nous rejoindre !

Si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez le faire en communiquant sur nos ventes et nos manifestations auprès de votre famille et amis..... N'hésitez pas à nous contacter. Merci de l'aide que vous pourrez apporter.

La Présidente
Emmanuelle Boursset



Vive le ski !
(séjour à Super Besse en mars
2018)

Calendrier des manifestations de l'association des Amis de l'école

- **Samedi 19 janvier 2019** : Concours de belote individuel
- **Samedi 9 mars 2019** : Repas dansant
- **Samedi 23 mars 2019** : Concours de belote par équipe
- **Samedi 11 mai 2019** : Concours de belote individuel
- **Du lundi 20 au vendredi 24 mai 2019** : Séjour à Péronne pour les enfants de l'école
- **Samedi 15 juin 2019** : Concours de belote par équipe
- **Vendredi 21 juin 2019** : Spectacle chorale des enfants de l'école (opération écoles qui chantent) puis kermesse
- **Vendredi 5 juillet 2019** : Pique-nique à la plage
- **Octobre novembre 2019** : Vente de chocolats de Noël
- **Mercredi 16 octobre 2019** : Concours de belote individuel
- **Mercredi 27 novembre 2019** : Concours de belote par équipe
- **Décembre 2019** : Vente de calendriers et de grilles de Noël
- **Vendredi 20 décembre 2019** : Fête et spectacle de Noël



Balade en raquettes...

Grâce aux actions de l'association des Amis de l'école et à la volonté des enseignants les élèves de l'école ont la possibilité de partir en voyage scolaire durant 5 jours chaque année de la moyenne section au CM2 pour un coût de 110 euros par enfant. (sur 310 euros de coût réel)

L'accueil avant et après la classe

L'association des Amis de l'école section accueil gère les achats liés à l'accueil des enfants avant et après la classe (goûters et matériel pédagogique). Elle gère également la facturation aux familles. Le personnel et les locaux sont, eux, financés par la mairie.

Ce service aux familles est comme le restaurant scolaire un service co-géré par une association et la mairie.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Club des Aînés ruraux

Présidente :

Mme CHABOT Monique
☎ 02 54 40 66 25

Secrétaire :

Mme COMBES Colette

Trésorier :

M. CHABOT Bernard
✉
chabot.bernard049@orange.fr



Club des Aînés ruraux

Association pour combattre la solitude

Venez nous voir les mardis tous les 15 jours au foyer rural de 14h à 18h avec un bon goûter.

Hip hip hip hourra! Le deux septembre 2018 le club a fêté les 100 ans de son adhérente Simone Bédouillat. Elle n'habite pas Thénioux mais elle est très assidue au club: à nos après-midis récréatifs, à nos repas, mais aussi pour jouer à la belote. Elle marche sans canne, ses cheveux blancs toujours coiffés, pimpante avec ses chemises fleuries et ses pantalons clairs. Elle est toujours aimable et souriante et a une très belle voix puisqu'elle chante!

Merci Simone pour cette belle leçon, de ne pas craindre mais savoir accepter la vieillesse.

La secrétaire,
Colette Combes

***Rendez-vous les mardis tous les quinze jours de
14 heures à 18 heures au foyer rural.***

FNACA

Président :

M. MALASSINET Michel

Secrétaire :

Mme LAURENT Christiane
☎ 02 48 52 03 37

Trésorier:

M. REQUILLARD Claude

Trésorière adjointe:

Mme DAUTRICOURT
Jacqueline



Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Le comité de la F.N.A.C.A de Thénioux remercie toutes les personnes pour leur dévouement et leur participation aux cérémonies commémoratives des 19 mars 1962, 8 mai 1945 et 11 novembre 1918.

Voici notre calendrier:

- Vendredi 25 janvier 2019: galette des rois au foyer rural (15h)
- Mardi 19 mars 2019: commémoration du 19 mars 1962 (11h)
- Mercredi 8 mai 2019: commémoration de l'armistice (11h)
- Mercredi 26 juin 2019: repas champêtre à la plage (11h30)
- Lundi 11 novembre 2019: commémoration de l'armistice (11h)

Une réunion des adhérents a lieu une fois par mois salle Réquillard à 15h (se renseigner auprès de la secrétaire pour les dates)

Nous remercions nos porte-drapeaux: Messieurs Jean-Claude Fiette et Claude Fortat.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Association Patrimoine Communal Développement Culturel Thénioux

(APCDCT)

Notre association au cours de cette année a multiplié ses manifestations :

Deux concerts: le premier de variétés essentiellement françaises par le groupe CERINA formé de musiciens et chanteuse amateurs, le deuxième de musique classique par Antoine BIOSA guitariste professionnel.

Nous les remercions pour leurs prestations de talent, le public a été séduit par la qualité de leurs interprétations.

L'après-midi quiz-crêpes, fort apprécié par les participants, se déroule toujours dans une ambiance sympathique et très conviviale.

Nous sommes présents à la brocante des DVTM du mois d'août. Les différents objets recueillis auprès d'aimables donateurs nous permettent de tenir un stand intéressant et varié.

En ce qui concerne nos actions nous nous sommes consacrés à la réfection de l'intérieur de la Chapelle Saint André, rafraîchissement des murs et du sol (nettoyage et peinture) ainsi qu'à la restauration des ornements religieux. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux bénévoles pour leur aide et savoir-faire.

Nous remercions nos adhérents, soutiens, bénévoles et toutes les personnes qui ont participé aux manifestations nous permettant de collecter des fonds pour notre fonctionnement.

Si vous avez des documents, photos sur notre commune nous vous saurions gré de nous les faire partager.

Notre bureau se tient à votre disposition pour toute adhésion ou tout autre renseignement.

La Présidente
Martine Fresnéda



APCDCT

Présidente :

Mme FRESNEDA Martine

☎ 02 48 52 03 50

Secrétaire :

Mme BRAULT Arlette

Trésorière :

Mme LE DUIGOU Sylvie

Dates à retenir:

26 février 2019 foyer rural

26 octobre 2019 foyer rural

Les dates des concerts seront
communiquées ultérieurement.

DVTM général

Président :

M.FRESNEDA Gérard

☎ 02 48 52 03 50

✉ diabesvertstheniouxmery@orange.fr

Vice president:

M.BÉGUET Claude
(Thénioux-Romorantin)

Trésorière :

Mme BOUTEILLER Marie-
Thérèse (Méry sur Cher)

Trésorier adjoint:

M.MAILLOCHON Marc
(Vierzon)

Secrétaire :

M.GITON Frédéric
(Thénioux)



DVTM général

« Diabes Verts Thénioux-Méry » est une association qui propose plusieurs disciplines sportives pour les habitants de nos communes, disciplines qui ne sont pas exhaustives dans leur création. L'équipe dirigeante apprécie l'aide apportée par ses membres lors des activités sportives et festives. Merci à tous.

Tous les bénévoles sollicités sont également chaleureusement remerciés pour leurs participations aux manifestations : brocante, course cycliste, soirées dansantes, rando et Trail (course sur sentier) sur les co-teaux de Méry sur Cher.

Remerciements aux municipalités pour leurs aides sans oublier les agents municipaux.

Le Trail (course à pied sur sentier) fut pour sa 3ème édition une réussite

La journée brocante d'août a été un succès grâce à l'investissement de toutes les sections confondues et des bénévoles.

Le site internet www.dvtm18.fr est très apprécié par les adhérents et régulièrement mis à jour par la plume de Frédéric Giton.

Mail : diabesvertstheniouxmery@orange.fr

Retrouvez toutes les informations des DVTM sur le site www.dvtm18.fr



Calendrier des manifestations organisées par les DVTM

Dimanche 24 mars 2019: 10^{ème} randonnée pédestre de Thénioux

Dimanche 16 mai 2019: 4^{ème} Trail à Mery sur Cher

Vendredi 28 juin 2019: 42^{ème} édition du souvenir Guy Ferragu (avec le Locosport)

Dimanche 18 aout 2019: Brocante plage de Thénioux (DVTM Général)

Dimanche 5 octobre 2019: 5^{ème} Quizz randonnée pédestre découverte à Thénioux

Section vélo-rando-nature

Nous fêtons notre dixième année d'existence (nos débuts remontent à novembre 2008). Nous pouvons dire au propre comme au figuré «que de chemins parcourus» durant ce laps de temps.

Notre randonnée pédestre, elle aussi fêtera sa 10^{ème} édition le 24 mars 2019 (nous avons été contraints de décaler notre date en raison des fêtes de Pâques). Cette manifestation s'est bien imposée dans la paysage des fêtes de Thénioux, puisqu'elle a attiré toutes éditions confondues plus de 2 000 randonneurs.

La course cycliste du mois de juin dernier (co organisée avec le locosports de Vierzon) a elle aussi connu un très beau succès populaire , puisqu'on a recensé un peloton de plus d'une centaine d'unités.

La randonnée quizz découverte a été bien été suivie à Méry sur Cher. Elle fera son retour à Thénioux pour 2019.

Pour nos activités régulières de randonnée, rien ne change, on se retrouve tous les dimanches à l'escale (les horaires sont variables) pour être informé, le mieux est de consulter notre site internet www.dvtm18.fr à la rubrique « l'agenda de la section randonnée ».

Nous roulons à vélo le mardi soir de fin mars à la mi-octobre. Nous aimerions étoffer notre petit groupe.

Comme chaque année, nous tenons chaleureusement à remercier nos fidèles bénévoles qui permettent le bon déroulement de nos festivités.



DVTM vélo-rando-nature

Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière

Mme LE DUIGOU Sylvie

☎ 06 87 25 93 90

Secrétaire :

M.GITON Frédéric

☎ 06 83 74 44 87



En 2019, trois rendez-vous sont fixés :

24 mars 2019:

10^{ème} randonnée pédestre de Thénioux

28 juin 2019:

42^{ème} édition du souvenir Guy Ferragu (avec le Locosport)

5 octobre 2019:

Rando-quizz-découverte de Thénioux (gratuit, ouvert à toute la population de 5 à 99 ans)

DVTM judo-taïso

Président :

M.MAILLOCHON Marc

☎ 06 29 39 68 51

✉ marc.maillochon@orange.fr

Trésorière :

Mme BOUTEILLER Marie-Thérèse

☎ 06 99 78 75 32

✉ bouteiller.marie-therese@orange.fr



Section judo-taïso

Après une saison 2017-2018 très chargée en nombre de licenciés, nous sommes repartis pour une nouvelle année sportive. Un des principaux buts de notre section : maintenir le sport pour jeunes et adultes sur la commune. Pour cela, les écoles de Thénieux, St Georges sur la Prée et Méry sur Cher distribuent notre publicité. Merci aux Maîtresses et Maîtres de ces écoles ! Et merci aux parents qui nous font de nouveau confiance cette saison.

Interclubs et Tournois seront encore inscrits au calendrier.

Les horaires des cours de judo restent inchangés, de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30.

Pour le cours de Taïso, horaire maintenu de 19h30 à 20h30.

Même organisation que les saisons précédentes : Fête de fin d'année pour les enfants et Fête de fin de saison pour la remise des ceintures, médailles et diplômes.

Les cours sont toujours dispensés par Didier YVONNEAU et Christian HERVY.

Appel à tous : Pour la bonne marche de la section, venez nous rendre une petite visite !

Nous pouvons encore accueillir des licenciés, notamment au Taïso...

MERCI

***Les cours de judo ont lieu les jeudis de 17h30 à 19h30
Ils sont suivis par les cours de Taïso de 19h30 à 20h30***



Section gym-yoga

L'assemblée générale a eu lieu le 18 juin 2018.

Le bureau reste ainsi, inchangé, à savoir :

- Présidente Marcelle DELAILLE
- Vice-Président Jean-Claude LABBE
- Trésorière Sylvie HUGUET
- Trésorière adjointe Bernadette STEEGMANS
- Secrétaire Marie Laurence AUBERT
- Secrétaire adjointe Isabelle STEEGMANS

La reprise des cours a eu lieu le lundi 3 septembre avec toujours la même ferveur.

Nous avons accueilli les nouveaux inscrits, avec un pot d'amitié ce lundi 8 octobre.

Mary-Claude Grison continue à animer le cours chaque lundi à 18h (au lieu de 18h30, les années précédentes)

La durée en reste inchangée, soit 1 heure (18h/19h).

Afin que les personnes éventuellement intéressées puissent se faire une opinion, une ou plusieurs séances leur sont offertes avant l'inscription définitive, sans aucun engagement de leur part et ceci quelle que soit la période de l'année.

Pour toute inscription tardive, le montant de la cotisation se fera au prorata.

Comme chaque début année, la section présentera ses vœux

le lundi 14 janvier 2019

L'Assemblée Générale aura lieu le 17 juin 2019.

Les membres du bureau de la section gym/yoga de l'Association des Diabes Verts vous souhaitent une bonne année 2019

Les cours de gym-yoga ont lieu les lundis de 18h00 à 19h00

Section tennis

**Adhésion à la section Tennis de l'association des Diabes Verts
Thénioux-Méry sur cher**

Pour cette année la cotisation sera de 10€ par adhérent (gratuit pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte adhérent).

La location du court par des joueurs non adhérents est possible, dans la mesure des disponibilités, au prix de 5 € / heure et limité à 4 joueurs.

Pour venir nous rejoindre ou pour de plus amples renseignements, contactez-nous :

au 06 29 54 14 65 ou au Bar Tabac Le Saint Laurent à Thénioux.

DVTM gym-yoga

Présidente :

Mme DELAILLE Marcelle

Vice président:

M.LABBE Jean-Claude

Trésorière :

Mme HUGUET Sylvie

Trésorière adjointe:

Mme STEEGMANS Bernadette

Secrétaire :

Mme AUBERT Marie-Laurence

Secrétaire adjointe:

Mme STEEGMANS Isabelle

DVTM tennis

Présidente:

Mme GODARD Christelle

Trésorier:

M.DANTAS David

Secrétaire :

M.GODARD Jérôme

☎ 06 29 54 14 65



Le Réveil

L'Association Le Réveil est toujours aussi dynamique.

Le réveillon du 31 décembre 2017 en a été le reflet avec un nombre de participants beaucoup plus important qu'en décembre 2016.

La soirée choucroute a été une très grande réussite; la aussi les participants ont été encore plus nombreux qu'en 2017. Le maximum a été atteint, c'était vraiment un record.

Félicitations à toute l'équipe qui se donne à fond pour que cette choucroute soit toujours aussi délicieuse et appréciée par tous les convives.

Par contre pour notre journée champêtre (méchoui de cochons) du mois de juin nous rencontrons depuis quelques années une petite baisse de participation, mais le mois de juin étant un mois très festif cela explique sûrement cette baisse. Pour l'année 2019, nous avons décidé de l'organiser **le samedi** et non pas le dimanche en espérant attirer plus de personne.

Pour ces trois manifestations nous aimerions voir un peu plus de thanalogiens!

Voici les dates qui ont été retenues pour 2019:

- **Samedi 02 Mars 2019:** Soirée choucroute au foyer rural
- **Samedi 29 Juin 2019:** Journée champêtre à la plage
- **Mardi 31 Décembre 2019:** Réveillon au foyer rural

Nous remercions par avance toutes les personnes qui voudront bien participer à nos festivités ce qui est un encouragement pour notre association qui est peut-être l'une des plus âgées de Thénieux puisqu'elle date de 1953.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS

Bien amicalement,

Le Président,
Roger TOUZIN

Le Réveil

Président:

M.TOUZIN Roger

☎ 06 73 95 03 13

☎ 02 48 52 03 36

Vice président:

M. BEGUET Claude

☎ 07 70 64 66 02

Vice Présidente:

Mme BRAULT Arlette

☎ 06 16 81 89 74

Trésorière :

Mme TURPIN Marie-Claire

☎ 02 48 52 02 04

Trésorier adjoint:

M.DELAILLE Daniel

☎ 02 48 52 01 50

Secrétaire :

Mme ROUSSEAU Danièle

☎ 06 19 69 68 63

Secrétaire adjointe:

Mme LUNEAU Marie-Christine

☎ 06 83 20 64 57



Numéros utiles

Mairie : 02.48.52.00.98

Ecole : 02.48.52.02.39

Restaurant scolaire :

02.48.51.49.98

Foyer rural :

02.48.51.49.56

Gendarmerie (Mehun):

02.48.23.28.10

SAMU : 15

Pompiers : 18 ou 112

Police : 17

SAMU : 15

Hôpital Vierzon :

02.48.52.33.33

Centre des impôts:

02.48.83.03.42

Etat civil (arrêté au 1^{er} décembre 2018)

Naissances:

- MORNAY Simon 14 février 2018
- HAUTERVILLE TATI ROGEIRO Asaël 17 février 2018
- LACROIX Sam 19 avril 2018
- GIRARDEAU Mélia 5 août 2018
- LACORD Noé 12 septembre 2018

Mariages:

- COSTARGENT David et MORLAND Sylvie 4 août 2018
- RICO Bastien et HUGUET Marion 1^{er} septembre 2018
- WILK Michel et MERSEY Christine 13 octobre 2018

Décès:

- HUE Marcelle (née LOUSSAUT) 7 février 2018
- FERRAGU Robert 9 mai 2018
- NERRANT Jean-Pierre 6 juin 2018
- COILLARD Jean-Paul 29 août 2018

Mairie de Thénioux

Place de l'Église
18100 Thénioux

Téléphone : 02 48 52 00 98

Télécopie : 02 48 52 02 48

Messagerie :

mairie.thenioux@orange.fr

Site internet: thenioux.fr

Ouverture au public:

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
de 15 heures à 18 heures



**Le Maire,
le conseil municipal,
les employés communaux,
vous souhaitent
une excellente année**

2019